



**Rapport n°2 :**

**Débat d'orientation budgétaire 2020**

<b>Rapporteur(s)</b>	Luc JOHANN, Administrateur provisoire d'UBFC
<b>Service – personnel référent</b>	
<b>Séance du Conseil d'administration</b>	14 novembre 2019

- Pour délibération
- Pour échange/débat, orientations, avis
- Pour information
- Autre

**Rapport :**

Le débat d'orientation budgétaire constitue un moment important dans la phase de construction du budget pour l'année à venir. Ces dispositions trouvent leur fondement dans l'article R719-128 applicable aux Comue conformément aux dispositions de l'article R719-113.

**Article R719-128**

*Le budget est élaboré sous l'autorité de l'ordonnateur principal conformément aux grandes priorités et aux principales données déterminées par le conseil d'administration de l'établissement.*

L'objet de ce rapport vise ainsi à présenter au conseil d'administration les axes prioritaires de l'année 2020 dont les conséquences financières seront traduites dans le projet de budget initial.

Le budget 2020 d'UBFC sera à nouveau essentiellement constitué de ressources propres fléchées en raison du portage des projets de recherche à financement dédié. Les orientations proposées dans ce document, complétées des propositions que les instances souhaiteraient voir intégrer, se traduiront dans le budget initial 2020 qui sera présenté lors du conseil d'administration du 14 décembre 2019.

## 1. LE CONTEXTE

Après la démission de l'exécutif fin 2018, l'année 2019 a été marquée par un fonctionnement sous l'autorité d'un Administrateur provisoire depuis le 17 décembre 2018 qui a pu s'appuyer en l'absence de vice-présidents sur le travail d'animation effectué par deux chargés de mission sur les secteurs de la recherche et de la formation, M. Neige et M. Muyard. Par ailleurs, l'absence de Directeur général des services depuis mai 2019 n'est pas sans conséquence sur les chefs de services en terme de report de charge.

L'année 2020 sera marquée par 2 évènements majeurs : les élections prévues fin mars 2020 qui permettront à l'Etablissement de retrouver une gouvernance conventionnelle et le déplacement du jury international à l'automne qui sera chargé d'évaluer la mise en œuvre du projet ISITE-BFC.

L'organisation administrative d'UBFC a été consolidée et les effectifs renforcés dans certains services afin de prendre en compte la montée en charge de l'établissement et afin de traiter un nombre croissant de projets. Le principe de subsidiarité, s'il fonctionne sur certaines thématiques, reste parfois complexe à mettre en œuvre en raison notamment de freins juridiques qui en limite la portée. Parmi les mesures organisationnelles mises en œuvre en 2019 on peut citer :

- adaptation de l'organigramme,
- renfort des services directement concernés par l'augmentation significative du nombre de projets de recherche portés par UBFC : services recherche et finances,
- déploiement des services sur le site de Dijon dans un cadre organisationnel précisé.

Cependant, les problématiques organisationnelles d'UBFC nécessitent un accompagnement pour aider l'Etablissement à résoudre les difficultés qu'il rencontre à trouver des modalités d'organisation permettant un fonctionnement fluide et efficace. Ainsi, un audit organisationnel décidé dans le cadre des travaux de l'été 2019 pour apporter des précisions au plan d'actions I-SITE est en cours. Le cabinet retenu, ADOC METIS, restituera les livrables courant janvier 2020. Il permettra en outre de définir des effectifs cibles en adéquation avec les volumes d'activité de l'Etablissement et de proposer des solutions d'organisation compatibles avec les contraintes liées à la structure et à la nature d'une Communauté d'Etablissements.

Par ailleurs, l'Etablissement qui fonctionnait jusqu'à 2019 avec un comité technique et un CHSCT partagés avec ceux d'UTBM organisera ses élections le 23 janvier 2020 afin d'avoir ses propres instances de dialogue social.

Enfin, le transfert de l'agence comptable d'UBFC envisagé depuis 2018 sera effectif en janvier 2020 par l'adjonction de service à l'agent comptable de l'Université de Bourgogne et le renfort des effectifs du service de 0,8 ETP en septembre 2019 à 3 ETP en janvier 2020). 2 des collaborateurs seront en résidence administrative à Dijon dans le pavillon Bouchard mis à disposition par l'université de Bourgogne.

## 2. LE FONCTIONNEMENT D'UBFC

### 2.1. Ressources humaines

Les projections de masse salariale pour 2020 ne sont pas encore consolidées à la date de rédaction du document mais les premières estimations font état de besoin en crédits budgétaires de :

<b>Masse salariale dédiée au fonctionnement d'UBFC siège</b>	<b>1 510 418 €</b>
Etat	1 280 000 €
Formation tout au long de la vie (FTLV) – Reversement aux établissements	60 418 €
Sur ressources propres dédiées au fonctionnement d'UBFC	170 000 €
<b>Sur ressources propres dédiées aux projets</b>	<b>7 946 000 €</b>
Contrats doctoraux (région, FEDER)	2 800 000 €
ISITE-BFC	2 600 000 €
ANR	900 000 €
Europe (H2020 et FEDER)	697 000 €
NCU RITM-BFC	240 000 €
EUR EIPHI	440 000 €
Plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie	149 000 €
Pôle régional de santé publique	120 000 €

Par ailleurs, au 24 octobre 2019, UBFC recensait 274 ETP en fonction :

- 52 agents BIATSS dont 4 sont financés en 2019-2020 par la Région Bourgogne-Franche-Comté qui a par ailleurs accordé à UBFC le financement de 2 postes supplémentaires en 2020 portant son soutien total pour le renforcement des effectifs de l'Établissement à 6 ETP pour un montant de 380 000 €.
- 154 doctorants et 68 chercheurs contractuels (postdoctorants, CDD, tenure tracks) dont 85 doctorants financés par la Région Bourgogne-Franche-Comté pour un montant de 2,5 M€ et les autres par les financements obtenus sur les projets de recherche.

Le plafond d'emplois fixé par l'Etat sur titre II (emplois Etat) est de 30 postes. Au 31/12/2020 le nombre de personnels en poste est estimé à 29. UBFC respecte donc son plafond d'emploi Etat-titre II.

Les estimations à fin 2020 sont de 377 ETP (plafond Etat et emploi sur budget propre UBFC).

Différents recrutements ont été opérés en 2019, conformément à ce qui était envisagé, pour renforcer la gestion des projets en cours et pour accompagner les nouveaux projets :

- un IGE sur le schéma de la vie étudiante,
- un IGE suivi administratif des contrats de recherche,
- un IGE suivi financier des contrats de recherche,
- un IGE juridique,



- un tech appui administratif et financier des projets de recherche,
- un ASI chargé des relations Alumni,
- un IGE chargé de mission mobilité internationale des étudiants et Erasmus+.

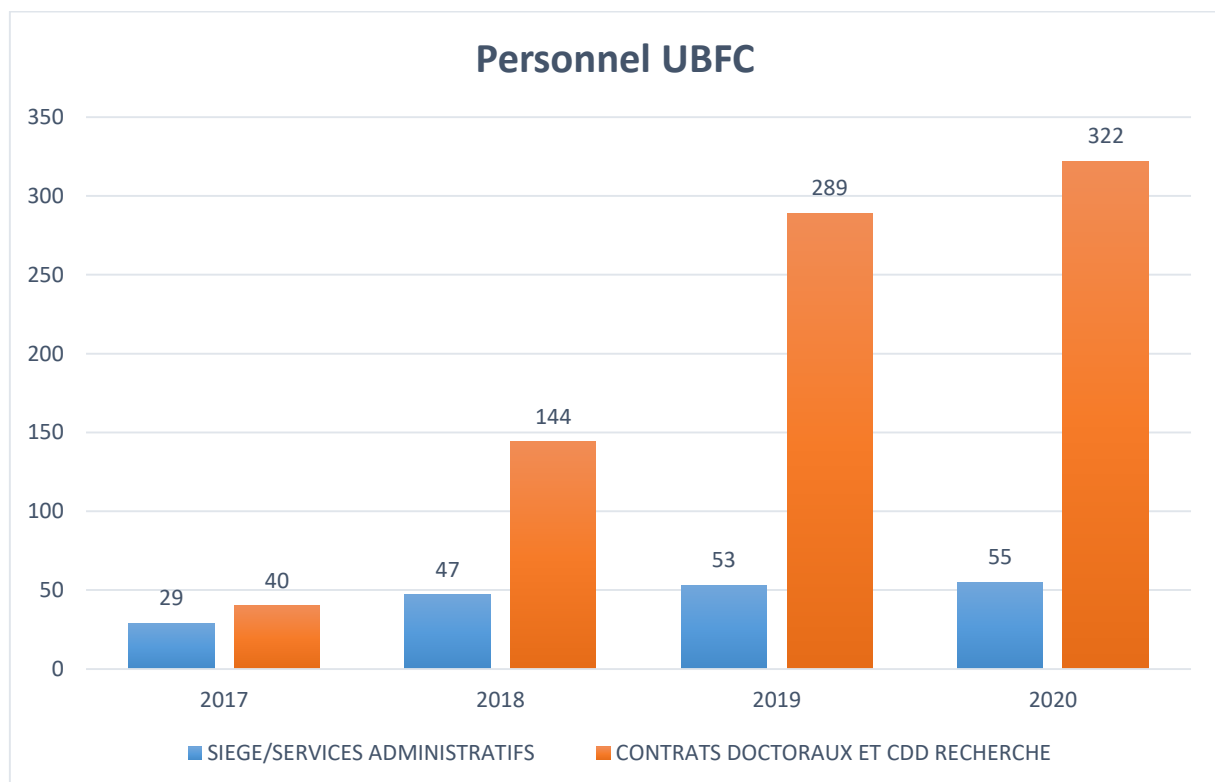
6 postes sont ouverts aux concours pour la campagne d'emplois 2020 :

- IGE chargé du budget,
- IGE Polytechnicum,
- IGE entrepreneuriat,
- ASI Valorisation du doctorat,
- ASI Formation,
- Technicien en ressources humaines (internalisation de la paie).

Le taux de turnover sur les 53 emplois Siège est de 40%. Il s'explique par la jeunesse de la structure et sa faible attractivité mais aussi par la précarité relative d'un nombre important d'agents financés sur les fonds apportés par les contrats de recherche et recrutés sur des contrats à durée déterminée.

Au-delà de la masse salariale proprement dite, les primes pour charges administratives représentent un montant d'environ 90 k€ et concernent le vice-président et co-responsable du Polytechnicum, le coordinateur et les animateurs d'axes ISITE-BFC, les responsables des 6 pôles thématiques, les directeurs et co-directeurs (Collège doctoral, Ecoles doctorales, PEPITE), les chargés de mission recherche, formation et écoles doctorales.

Globalement, l'évolution du nombre de contrats de travail, répartis entre l'administration au niveau du siège et l'opérationnel pour la mise en œuvre des projets, peut être schématisée ainsi :



Par ailleurs, nous souhaitons affecter une somme d'environ 70 k€ au service des ressources humaines. Ce budget recouvre la participation employeur au service de restauration universitaire, la médecine du travail, la formation permanente des agents et la cotisation FIPHFP.

Les mises à disposition volontaires de certains personnels issus des établissements donnant lieu à reversement représentent 210 K€, ce qui porte le budget total de fonctionnement pour le service des ressources humaines à environ 280 K€.

UBFC sera dotée de ses propres instances (CT et CHSCT) fin janvier 2020.

## 2.2. Le fonctionnement courant

Sur la base de l'évaluation réalisée par les services et au regard des dépenses engagées en 2019 et des engagements contractuels de l'Établissement, l'Établissement propose d'ouvrir une enveloppe de 582 k€. Les dépenses se répartiront de la façon suivante :

- dépenses courantes (fluides, déplacements, petit équipement, etc.) : 157 k€,
- numérique (non imputable aux projets) : 111 k€,
- maintenance et patrimoine : 112 k€,
- service juridique, conventions et prestations externes : 80 k€,
- politique de ressources humaines (formation, restauration, action sociale, etc.) : 70 k€,
- dépenses de communication non imputables aux projets : 30 k€,
- fonctionnement animation recherche (Pôles thématiques, CER...) : 22 k€.

## 3. LA FORMATION ET L'INSERTION

### 3.1. Les objectifs transversaux à la formation

#### La carte de l'offre de formation

Conformément à ses statuts, UBFC assure « *la coordination des offres de formation des établissements membres, en vue de la mise en cohérence de la carte interrégionale des formations, conformément à l'article L. 718-2 du code de l'éducation* ».

Il s'agit, d'une part, de réaliser une cartographie des formations dispensées au sein d'UBFC et de ses établissements membres, et d'autre part d'afficher cette cartographie sur le nouveau site web d'UBFC, en cours de finalisation. Cela permettra également, via des renvois sur les sites des établissements accrédités, l'inscription des étudiants. Cet objectif correspond à l'un des indicateurs de la trajectoire ISITE-BFC permettant la construction de l'université cible.

L'offre de formation proposée en Bourgogne-Franche-Comté a ainsi fait l'objet en 2018 d'un recensement et d'une vérification à partir des informations disponibles par le groupe de travail constitué d'un représentant par établissement ainsi que par le Pôle fonctionnel Formation UBFC composé des VP formation des établissements. La carte de formation a été validée par le conseil académique UBFC lors de sa séance du 26 juin 2019. Elle sera accessible sur le site web d'UBFC et permettra de rechercher une formation avec cinq entrées possibles :



- diplôme,
- établissement,
- domaine disciplinaire (utilisation des 4 domaines du MESRI (ALL : Arts, lettres, langues ; SHS : Sciences humaines et sociales ; DEG : Droit, économie, gestion ; STS : Sciences, technologies, santé), auxquels est ajouté le domaine STAPS),
- pôle thématique,
- domaine professionnel (l'utilisation de référentiels communs a été validé par les établissements membres : Secteur : NAF 2009 ; Discipline : CITE 2013 ; Métier : FAP 2009 + Thesaurus disciplines de l'ONISEP).

Un moteur de recherche permettra également de trouver des formations par mots-clés et de hiérarchiser les résultats : un premier niveau qui priorise la recherche de mots-clés dans la mention, puis dans le parcours et enfin dans le descriptif de la formation ; et un second niveau qui priorise le diplôme.

Concernant la mise à jour de cette carte de formation, il a été convenu que les référents nommés par chaque établissement membre pourront maintenir en toute autonomie le référentiel formation propre à leur établissement.

Concrètement, une fois qu'une formation est identifiée sur le site à l'aide des différentes sélections possibles, une fiche de présentation de la formation apparaît avec un lien hypertexte renvoyant sur la fiche descriptive de la formation sur le site de l'établissement la dispensant et sur l'outil d'inscription de l'établissement.

Ceci s'inscrit dans la refonte du site web d'UBFC.

### **La démarche qualité**

La démarche qualité relative aux programmes de formation d'UBFC, correspondant également à un indicateur de la trajectoire d'UBFC vers l'université cible, n'est pas formalisée à ce stade. Néanmoins, plusieurs actions ont déjà été réalisées. Il s'agit de :

- la mise en place de procédure de la mission doctorale accessible sur le site web du collège doctoral et revu systématiquement une fois par an par le collège doctoral UBFC,
- la généralisation du comité de suivi de thèse pour l'ensemble des écoles doctorales,
- la mise en place, pour certaines écoles doctorales, du référent de thèse,
- le développement de la formation des directeurs de thèse (passage de 1 à 2 sessions par an),
- l'amélioration du suivi du doctorant (réduction de la durée moyenne des thèses, qui est passée à 49 mois en 2017 pour 50,5 en 2016),
- la mise en place d'une nouvelle offre de formations doctorales transversales, tenant compte des évaluations réalisées auprès des étudiants et des écoles doctorales,
- l'ouverture de formations en éthique et intégrité scientifique,
- la mise en place progressive du carnet de compétences,
- la mise en place de Conseils de perfectionnement des masters en anglais.

Par ailleurs, la certification de l'ensemble des Ecoles doctorales d'UBFC pour le fichier RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) a été demandée au MESRI en mai 2018. Les fiches compétences RNCP Doctorat ont été réalisées pour l'ensemble des écoles doctorales.



Les fiches RNCP concernant les mentions nationales de masters UBFC ont été enregistrées systématiquement par le Ministère. Pour les trois mentions dérogatoires (*Biologie de la conservation, Mathématiques Physique, Intelligence économique et Système de Calculs intégrés*), la rédaction est quasi-finalisée et sera enregistrée sur le site France Compétences.

### **Le réseau Alumni**

Dans le cadre de son ambition de rayonnement national et international et du renforcement de son réseau et de sa visibilité, UBFC souhaite se doter d'une plateforme Alumni (jalon ISITE-BFC). Celle-ci serait susceptible de réunir sur un même réseau ses étudiant·es et diplômé·es de master UBFC et de doctorat. A l'heure actuelle, le potentiel de membres concernés par un tel réseau est estimé à environ 3 500 individus.

L'une des spécificités des membres de ce réseau résidera dans le fait qu'ils sont, certes, (de futur·es) diplômé·es UBFC, mais qu'ils sont inscrits et étudient dans les établissements membres.

- Etudiants en masters UBFC à partir de septembre 2017,
- Doctorants inscrits à compter de la rentrée 2016 (2016-2017) et diplômés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Les objectifs de la création de cette communauté Alumni :

- créer un sentiment d'appartenance à UBFC en contribuant à la construction de l'identité UBFC,
- faire rayonner les formations UBFC auprès de partenaires socio-économiques,
- favoriser l'employabilité des étudiants en leur proposant un certain nombre de services :
  - réseautage professionnel pour recherche de stage/emploi,
  - coaching d'anciens étudiants,
  - rencontres centrées sur l'activité professionnelle,
  - indicateurs de suivi de carrière,
  - vivier d'intervenants témoins pour événements fédérateurs (formations, événements-actions carrière...).

Le lancement de cette plateforme est prévue pour le 1<sup>er</sup> semestre 2020.

### **3.2. Le doctorat et l'Habilitation à Diriger les Recherches (HDR)**

Bientôt trois ans après le transfert de la compétence sur le doctorat et l'HDR à UBFC (1<sup>er</sup> janvier 2017), la Mission doctorale UBFC a poursuivi en 2019 son travail de structuration, de coordination et d'animation des écoles doctorales et du Collège doctoral.

#### **Structuration de la Mission doctorale**

En terme de structuration, une harmonisation des sites de Dijon et Besançon a été rendue possible par le recrutement, en août 2018, d'un poste de Technicien administratif. Ce poste est le pendant bisontin du Bureau des Etudes doctorales existant à Dijon. Il vient en effet en soutien administratif aux secrétariats des écoles doctorales du site de Besançon (inscriptions administratives des doctorants, édition des diplômes, liens avec le Conseil académique, mise en place des contrats doctoraux). Ce poste comporte également une

dimension plus transversale : soutien à la Mission doctorale UBFC sur divers aspects (organisation des événements, suivi des diplômés, aide au pilotage, gestion du site internet du Collège doctoral).

### **Insertion professionnelle, entrepreneuriat et valorisation du doctorat**

En 2019, l'offre de la Mission doctorale s'est élargie avec le recrutement, en septembre 2018, d'un poste d'Assistant ingénieur en charge de la valorisation du doctorat. L'année 2019 a donc vu se déployer une activité liée à l'insertion professionnelle des docteurs UBFC : création de liens avec les structures du monde socio-économique, participation au Réseau National Carrière des Docteurs nouvellement créé, valorisation du dispositif CIFRE auprès des enseignants-chercheurs, des doctorants et des acteurs du monde socio-économique, organisation d'ateliers sur le thème de l'emploi ouverts aux doctorants, travail avec le Collège doctoral et la gestionnaire des formations transversales sur la thématique des compétences, implication dans les actions liées à l'entrepreneuriat (I-PhD, Chercheurs Entrepreneurs Challenge).

La Mission doctorale a également co-construit un nouveau dispositif financé par le Conseil régional : Itinéraire Chercheur Entrepreneur (I.C.E). Ce dispositif se substitue aux dispositifs respectifs des anciennes régions Bourgogne et Franche-Comté (Jeunes chercheurs entrepreneurs et Docteurs entrepreneurs) et a permis à la rentrée 2019/2020 de financer 8 thèses et 2 contrats post-doctoraux pour un montant de 920 000 euros.

### **Formation des doctorants**

En 2018/2019, 121 formations transversales ont pu être proposées aux doctorants, dont 60 sur le site de Besançon, 56 sur le site de Dijon et 5 sur le site de Belfort. Un total de 1806 inscriptions à ces formations ont été comptabilisées. 92 intervenants et un budget de 56 500 € ont été mobilisés.

### **Gestion budgétaire**

L'année 2019 a également vu la mise en place d'un suivi mensuel des 7 lignes budgétaires qui lui sont dévolues (budget mutualisé et 6 ED) : chaque mois, les directions des écoles doctorales et le directeur du Collège doctoral sont informés de l'état des engagements de ses dépenses (taux d'engagement, analyses par rubrique et par nature de dépenses).

### **Participation aux réseaux nationaux et internationaux**

UBFC, par le biais de la Mission doctorale, a accueilli en 2019 les Journées du Réseau National des Collèges Doctoraux (RNCD) les 7 et 8 novembre. La Mission doctorale est membre et participe régulièrement aux réunions de ce Réseau, espace d'information, d'échanges de pratiques et de discussions stratégiques sur la formation doctorale en France.

Sur le plan international, UBFC adhère chaque année à l'European University Association et participe activement au Council for Doctoral Education de l'EUA (réunions plénières annuelles et groupes de travail).

### **Activités récurrentes**

En dehors de ces actions spécifiques, la Mission doctorale a continué à mener ses activités récurrentes :

- préparation et animation de la réunion mensuelle du Bureau du Collège doctoral,





- coordination de la réponse aux appels à projets du Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté et mise en place des conventions de financement des thèses,
- gestion de l'appel à projets du Collège doctoral,
- organisation des événements liés au doctorat : Journée de rentrée des doctorants, cérémonie de remise des diplômes et Finale régionale du concours « Ma thèse en 180 secondes »,
- coordination et/ou réalisation des enquêtes ministérielles : SIREDO, SISE, IP Doc,
- mise à disposition d'un catalogue de formations transversales riche d'environ 130 formations dispensées sur tout le territoire.

### **Perspectives 2020**

Au-delà de la poursuite de ses activités récurrentes, la Mission doctorale se fixe pour l'année 2020 les objectifs suivants :

- poursuite et montée en puissance des actions liées à la valorisation du doctorat et à l'insertion professionnelle des docteurs,
- coordination de la création du Réseau Alumni UBFC,
- développement de l'offre de formations transversales, avec l'objectif d'ouvrir a minima une formation de chaque rubrique sur le site de Belfort, de créer un cycle sur la protection des données scientifiques et de répondre le plus possible aux demandes exprimées par les doctorants lors des évaluations des formations
- refonte du site internet du Collège doctoral et des sites internet des écoles doctorales (harmonisation, prise en compte de la charte graphique UBFC),
- formalisation d'une démarche qualité,
- rédaction du règlement intérieur du Collège doctoral.

Les autorisations de dépenses inscrites au budget initial 2020 resteront stables et afficheront un maintien de la dotation aux écoles doctorales à 459.5 k€ et un prélèvement sur fonds propres de 74.5 k€. A noter qu'un transfert de charge vers le budget de la vie étudiante est opéré afin d'y inscrire les dépenses financées par le reversement par les Etablissements d'une partie de la CVEC.

A titre indicatif :

- nombre total d'inscrits en doctorat en 2018/2019 : 1 849
- nombre d'inscriptions payantes en doctorat et HDR en 2018/2019 : 1 694
- montant réel des droits d'inscription doctorat et HDR reversé à UBFC pour l'année universitaire 2018/2019 : 586 124 €
- estimation du nombre d'inscrits en doctorat en 2019/2020 : 1 650 (diminution par rapport à l'année 2018/2019 suite aux nouvelles directives du Ministère de ne pas réinscrire les doctorants qui soutiennent avant le 31 décembre)

Pour information, le budget est en année civile alors que les données ci-dessus sont en année universitaire.



Compte-tenu de ce qui précède, le budget prévisionnel pour l'année 2020 de la Mission doctorale est le suivant :

	Dépenses (€)	Recettes (€)
Formations transversales	68 000	
Communication-Evénements	5 000	
Actions du Collège doctoral	29 000	
Fonctionnement mission doctorale	30 000	
Dotations écoles doctorales	459 500	
Droits d'inscription		517 000
Bourses de mobilité UFC	12 000	12 000
Ressources propres UBFC		74 500
<b>Total</b>	<b>603 500</b>	<b>603 500</b>

### 3.3. Les masters et les licences

#### Masters UBFC

A la rentrée 2019, seize parcours de masters dispensés en langue anglaise sont ouverts, grâce au financement ISITE-BFC. Pour rappel, ces parcours sont (l'astérisque indiquant les masters UBFC faisant partie de l'EUR EIPHI) :

- ouverts en septembre 2017 :
  - Control for Green Mechatronics (GREEM) (UFC/ENSMM)\*
  - Physiological & Psychological Food Choice Determinant (P2FOOD) (AgroSup/uB)
  - Ecology, Monitoring & Management of Ecosystems (EMME) (UFC/uB)
  - Behavioral Ecology & Wildlife Management (BEWM) (uB/UFC)
  - Physics, Photonics & Nanotechnology (PPN) (uB/UFC/UTBM)\*
- ouverts en septembre 2018 :
  - Microbiology and Physical Chemistry for Food and Wine Processes (MP2) (AgroSup/uB)
  - Mathematical Physics (MATH4PHYS) (uB/UFC/UTBM)\*
  - Photonics, Micronanotechnology, Time-Frequency Metrology and complex Systems (PICS) (UFC/uB/UTBM)\*
- ouverts en septembre 2019 :
  - Behavioral and Digital Economics for Effective Management (UFC/uB)
  - Computational Physics (CompuPhys) (UFC/uB)
  - Transition Metals in Molecular Chemistry (T2MC) (uB/UFC)
  - Internet of Things (IoT) (UFC/UTBM)
  - Data Analyst for Spatial and Environmental Economics (DASEE) (uB/AgroSup)
  - Rare Books and Digital Humanities (RareBooks) (UFC/uB)
  - Innovating drugs (uB/UFC)
  - Projects in International and European Cultural Engineering (PIECE) (uB/UFC)

Les financements ISITE-BFC relatifs à ces masters sont reversés aux établissements porteurs de ces formations à hauteur de 75 k€ par master et par an jusqu'en 2021/2022.

Les droits d'inscription des étudiants de ces masters sont intégralement versés aux établissements opérant les formations.

### **Licences renforcées**

Le workpackage 3 relatif à l'« attractivité pour les étudiants internationaux et l'excellence de la formation » du projet ISITE-BFC prévoit le financement d'un volet 3.1.3 portant sur la « formation intensive des étudiants de BFC » en licence.

L'objectif est d'améliorer le taux d'encadrement des étudiants des licences en lien avec les masters UBFC. Les chances d'accès et de réussite de ces étudiants à ces masters seront ainsi augmentées.

Un double objectif est visé, il s'agit de mettre en place des parcours qui :

- préparent les étudiants à suivre des enseignements en anglais, tout en intensifiant le lien formation-recherche,
- proposent une ouverture renforcée à la mobilité internationale.

Ces parcours exigeants s'adressent à des étudiants volontaires parmi les meilleurs et les plus motivés de 3<sup>ème</sup> année de licence ou de 3<sup>ème</sup> année de cursus intégré d'ingénieur ou d'école de commerce. Le Pôle fonctionnel formation UBFC composé des VP Formation des établissements a validé la mise en place de cette formation intensive avec une mise en œuvre dès la rentrée 2019. Ainsi, un budget ISITE-BFC de 780 K€ est reversé aux établissements impliqués (UFC, uB, AgroSup, BSB). La répartition du budget votée par le COPIL ISITE-BFC et validé par le CA UBFC du 26 septembre 2019 est la suivante :

- 54 % pour l'UFC soit 421 200 €,
- 40 % pour l'uB soit 312 000 €,
- 3 % pour BSB soit 23 400 €,
- 3 % pour ASD soit 23 400 €.

## **3.4. La vie étudiante**

### **Bilan des actions 2019**

Le programme de formations pour les étudiants engagés dans l'associatif, La Ruche, s'est achevé fin juin par une « summer school ».

Le comité de coordination de la vie étudiante a été lancé au mois de juin 2019 : il a pour mission d'impliquer tous les élus étudiants des établissements et du Crous, dans l'amélioration de leurs conditions de vie. Il est en charge de l'organisation des Assises de la vie étudiante édition 2020 sur le campus de Dijon.

Par ailleurs, il a été acté que les établissements membres reversent 30 % de la CVEC qu'ils perçoivent par étudiant UBFC (doctorants et étudiants en master UBFC) soit un montant 2019 de 25 129 €.



## Perspectives 2020

La mission de coordination de la vie étudiante UBFC va poursuivre ses actions avec notamment :

- l'organisation par les étudiants au printemps 2020 d'un événement "olympiades" intra-établissements (20 k€),
- la poursuite des réunions de travail pour élaborer le volet 2 du Schéma Directeur de la Vie Etudiante ; planification de la 3<sup>ème</sup> édition des Assises (fin 2020) (25 k€),
- les ressources estimées de la CVEC de l'année universitaire 2019-20 sous réserve du maintien du principe du reversement UBFC financeront des actions autour des axes d'intervention du dispositif à destination des doctorants et des étudiants inscrits dans les Masters UBFC : bien-être des étudiants, accueil des étudiants internationaux, journée de rentrée doctorale, ma thèse en 180 s, soutien des appels à projets des associations.

Le tableau ci-dessous indique le budget prévisionnel :

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Les Olympiades	20 000	UBFC	25 000
Actions comité organisation de la VE	25 000	Région BFC	15 000
Actions CVEC	30 000	CVEC	30 000
		Collectivités	4 500
		Autres	500
<b>Total dépenses</b>	<b>75 000</b>	<b>Total recettes</b>	<b>75 000</b>

### **3.5. L'entrepreneuriat étudiant**

Les actions de soutien à l'entrepreneuriat étudiant ont permis encore cette année de sensibiliser de nombreux étudiants du site (plus de 5000 étudiants dans l'ensemble des établissements d'UBFC). 83 d'entre eux ont obtenu pour l'année 2019-2020 le statut national ce qui induit une forte affluence aux 4 bootcamps organisés ; deux d'entre eux ayant lieu en novembre 2019.

Le passage à l'échelle des PEPITE voulu par F. VIDAL, ministre de l'ESRI, passera par la réalisation de 8 actions structurantes, visant à accompagner le déploiement de l'esprit d'entreprendre avec des outils partagés et une forte exigence de qualité. Le PEPITE-BFC pilote deux de ces actions (AMI 5 sur la certification des compétences et AMI8 sur le pilotage des actions et la mesure des impacts). Cette participation permet d'apporter au PEPITE-BFC une contribution financière supplémentaire d'un montant total de 43 K€ dont 25 K€ en contrepartie du travail d'ingénierie qui est mené, le reste étant dédié à des prestations externes. Ce financement sera notifié par le MESRI fin novembre et viendra compléter la dotation du MESRI et celle de la BPI France durant l'année 2020 (en termes d'encaissement).

## Perspectives 2020

Le passage à l'échelle des PEPITE évoqué ci-dessus devrait conduire à une nouvelle labellisation permettant un financement plus conséquent qui serait établi a priori sur 3 bases :

- socle,
- montée en puissance,
- actions spécifiques.

Les montants dépendront du projet présenté au printemps par le PEPITE-BFC, projet qui nécessitera d'être soutenu par UBFC et par les établissements.

En l'absence d'informations plus précises, le budget prévisionnel a été construit toutefois avec prudence.

Les financements seront assurés par la subvention du MESRI, les financements complémentaires de la BPI France et le possible soutien de la Région.

Le budget correspondant est :

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Fonctionnement, gouvernance, communication , pilotage actions AMI	65 000	MESRI socle + AMI	63 000
Prix concours PEPITE et Initiative au féminin	9 000	BPI	15 000
Bootcamps	15 000	Demande Région	11 000
<b>Total dépenses</b>	<b>89 000</b>	<b>Total recettes</b>	<b>89 000</b>

### **3.6. Le Polytechnicum**

A travers son séminaire annuel et ses COPIL, le Polytechnicum a défini une méthodologie de projet impliquant l'ensemble des acteurs concernés et a établi son plan d'actions 2020.

Dans le cadre d'une réflexion sur la stratégie pluriannuelle, le Polytechnicum a pour ambition de bâtir un programme de collaboration visant, entre autres, à :

- continuer le développement de la stratégie de communication du Polytechnicum,
- organiser des actions communes de promotion des écoles, des différents métiers et de leurs évolutions, informer les étudiants sur l'employabilité dans les différents secteurs,
- développer les actions de coopérations internationales,
- initier la promotion du doctorat et des métiers de la recherche,
- rendre l'offre de formation cohérente et plus lisible pour les étudiants et employeurs,
- répondre collégialement à des appels à projets (dont projets transverses) : RITM-BFC, Région Vie Etudiante,
- développer la culture entrepreneuriale et des formations dédiées à l'entrepreneuriat et au développement de l'esprit d'entreprendre dans l'enseignement supérieur.

Le budget 2020 du Polytechnicum est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Actions pédagogiques	8 500	Région (IMT)	42 000
Projets en lien avec les entreprises	8 827	Association Polytechnicum (liquidation)	18 000
Actions Internationales	9 000	CAGB	5 000
Promotion, visibilité	70 000	Dijon Métropole (IMT)	5 000
Fonctionnement	4 000	Autres subventions (IMT) (autres villes et agglomérations, ..)	10 000
		Etablissements membres Polytechnicum	20 327
		Autres	
<b>Total dépenses</b>	<b>100 327</b>	<b>Total recettes</b>	<b>100 327</b>

## 4. LE PORTAGE ET LA COORDINATION DES CONTRATS DE RECHERCHE ET DES PROJETS STRUCTURANTS

### 4.1. Bilan 2019 et priorités 2020 de la politique de recherche d'UBFC

En 2019, UBFC en lien avec ses établissements membres a poursuivi son travail de structuration, de consolidation et de coordination de la stratégie scientifique du site BFC qui s'est concrétisé par la production des livrables suivants :

- proposition au MESRI et au SGPI d'un plan d'actions ISITE-BFC (en mars et août 2019) visant à dresser le bilan des engagements tenus, les objectifs restant à atteindre avant la tenue du jury international 2020 et les mesures à engager pour y parvenir. Ce plan d'actions validé en instance UBFC a été préparé conjointement par les établissements membres d'UBFC et ce, en étroite collaboration avec les partenaires membres du consortium du projet ISITE-BFC ;
- passage en instances des modalités de ventilation des crédits récurrents 2020-2022 des structures de recherche à l'échelle du site (compétence transférée à UBFC) ;
- mise en route effective des 6 pôles thématiques UBFC (SFAT, SV2TEA, SCS, DGEP, LLC et SHS) par la nomination définitive des co-responsables (fin de mandat : décembre 2022) et par la mise en place de leurs organes de gouvernance. En 2019, les pôles se sont vus confier 2 missions principales :
  - La co-instruction de la totalité des dossiers soumis aux AAP Recherche Région 2019 (avis consultatif sur le caractère structurant, fédérateur ou à fort potentiel des projets) ;
  - Le profilage Recherche concerté à l'échelle du site BFC de 9 postes d'enseignants-chercheurs permanents (PR, MCF) mis en expérimentation par uB et UFC pour la rentrée 2020.





- premier reporting scientifique et financier adressé à l'ANR pour les projets NCU RITM-BFC et EUR EIPHI qui ont respectivement et officiellement démarré le 1<sup>er</sup> février 2018 et le 1<sup>er</sup> juin 2018 ;
- confirmation de la prolongation du PIA Laboratoire d'excellence LipSTIC « Lipoprotéines et santé : prévention et traitement des maladies inflammatoires non vasculaires et du cancer » pour une durée de 5 ans à compter de 2020 (dotation ANR estimée à 2,4M€) ;
- lancement d'appels à projets par la Plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie et le Pôle régional de Santé publique.

#### **Pour l'année 2020, UBFC se fixe les priorités stratégiques suivantes :**

- aboutir à la signature d'une convention quinquennale entre le CNRS et le regroupement ComUE UBFC ayant pour objectif de préciser les éléments de la politique scientifique partagée entre les parties (notamment concernant le co-pilotage des UMR CNRS) et sa mise en œuvre opérationnelle ;
- permettre la création d'un comité d'orientation stratégique (COS UBFC) réunissant notamment les membres du consortium ISITE-BFC et ayant pour vocation de définir sa stratégie scientifique globale du site BFC ;
- répondre aux appels à projets TIP, IDÉES (Intégration et développement des IdEx et des ISITE) et SFRI (structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence) en janvier 2024 en vue de consolider et structurer davantage l'articulation des PIA UBFC (ISITE, EUR EIPHI (axe 1), Labex LipSTIC en lien avec l'Equipex IMAPPI, IDEFI TalentCampus ; EUR INTHERAP (axe 3) et EUR SUSTAFE (axe 2) en cours de montage) ;
- poursuivre la mise en œuvre d'une nouvelle campagne d'emplois à l'échelle du site BFC sur la base des postes permanents d'enseignants-chercheurs proposés par les établissements-membres et dont le profilage recherche sera opéré par les pôles thématiques UBFC ;
- participer activement à la co-construction des programmes opérationnels FEDER BFC 2021-2027, CPER 2021-2027 en lien étroit avec la Région, partenaire majeur d'UBFC qui la conforte dans sa mission première de coordination de la stratégie scientifique du site ;
- définir une politique de valorisation de la recherche et du transfert technologique (en coopération avec la SATT Sayens et DECA-BFC) par une participation d'UBFC au comité innovation envisagé dans le SRESRI BFC 2019-2021 et en lien avec le COS UBFC.

#### **Du point de vue opérationnel, UBFC va principalement s'attacher à :**

- organiser la venue *in situ* du jury international ISITE-BFC prévue à l'automne 2020 ;
- permettre l'augmentation du taux d'exécution budgétaire des PIA et des contrats de recherche par un meilleur accompagnement des porteurs de projets et dans le respect du principe de subsidiarité qui s'appuie sur les établissements-membres ;
- assurer la gestion financière du Labex LipSTIC qui a été prolongé de 5 ans à compter de janvier 2020 ;
- déterminer le futur statut juridique du Pôle santé publique et de la Plateforme fin de vie ;



- optimiser la gestion du nombre croissant des contrats de recherche ANR, Europe, Région, FEDER par une démarche de formalisation (conventions cadre) et de dématérialisation des processus (en lien avec les établissements et les services RH, juridiques, financiers et en cohérence avec le Schéma Directeur du Numérique UBFC) ;
- déployer et rendre visible la stratégie scientifique du site BFC à travers :
  - la définition d'axes prioritaires par les pôles thématiques UBFC en lien avec ISITE-BFC,
  - la définition et la mise en œuvre d'un plan de communication scientifique valorisant les activités de recherche du site,
  - l'augmentation du taux de signature scientifique UBFC (cible : 100 %),
  - l'amélioration de la e-cartographie recherche UBFC.
- poursuivre la construction d'un comité d'éthique pour la recherche à l'échelle du site (CER UBFC) dont la mission principale sera d'accompagner les porteurs de projets impliquant des êtres vivants, et de délivrer, sur demande des porteurs, des avis éthiques pour la réalisation de leurs protocoles de recherche. Le CER UBFC traitera ces questions quelle que soit la discipline concernée et orientera les porteurs vers les instances ad hoc.

	Dépenses (€)
Fonctionnement Pôles thématiques UBFC (hors PCA)	20 000
Fonctionnement Comité d'éthique pour la recherche (CER)	2 000
Fonctionnement Service PSR (missions, ....)	2 000
<b>Total Dépenses 2020 – Animation Recherche</b>	<b>24 000</b>

#### 4.2. L'arbitrage par UBFC des crédits récurrents de la recherche

L'article 7 du décret portant création d'UBFC prévoit qu'au titre de ses compétences transférées, UBFC arbitre et répartisse « aux structures de recherche sous tutelle des établissements membres la part de la dotation de fonctionnement que chacun d'eux y consacre, dans le respect des fléchages éventuels des ministères de tutelle ».

4 établissements sont concernés par ce dispositif UBFC : université de Bourgogne, université de Franche-Comté, UTBM et ENSMM.

La somme totale des crédits réservés à la recherche alloué par ces 4 établissements pour 2020 s'élève à 4.228 M€ répartis sur 50 unités de recherche. Le pôle fonctionnel Recherche d'UBFC a poursuivi le travail entamé en 2017 portant sur l'élaboration d'un modèle de calcul basé sur 3 critères : les effectifs des structures, le coefficient disciplinaire et l'évaluation de la performance des laboratoires réalisée par des experts extérieurs au site.

Ce modèle et les résultats des arbitrages ont été approuvés dans les instances des établissements et celles d'UBFC (CAC et CA du 14 novembre 2019).

Seuls les écarts entre les flux théoriques sortants et les flux entrants seront traduits au budget.

<b>Etablissement</b>	<b>Part des crédits de recherche consacré par l'Etablissement</b>	<b>Montant des crédits de recherche revenant à l'Etablissement après arbitrage UBFC</b>	<b>FLUX Etablissement vers UBFC</b>	<b>FLUX UBFC vers Etablissement</b>
UB	2 195 000	2 134 762	60 238	
UFC	1 712 943	1 742 820		29 877
UTBM	200 000	202 036		2 036
ENSMM	120 600	148 925		28 325
<b>Total</b>	<b>4 228 543 €</b>	<b>4 228 543 €</b>	<b>60 238 €</b>	<b>60 238 €</b>

### 4.3. ISITE-BFC

Le projet ISITE-BFC a pour but de propulser l'université-cible du projet UBFC sur la scène internationale. UBFC représente en BFC une communauté de 60 000 étudiants et 8 800 personnels dont 2 200 enseignants-chercheurs actifs dans 50 laboratoires de recherche. L'organe de gouvernance du projet est le Comité de Pilotage ISITE-BFC (COFIL).

Le projet est dans une phase probatoire de quatre ans initiée en 2016. Le budget d'ISITE-BFC est de 35 M€ (frais de gestion inclus) pendant cette phase probatoire. En automne 2020, le jury international PIA IDEX/I-SITE viendra évaluer le niveau d'intégration des établissements membres d'UBFC au sein de la COMUE UBFC et l'exécution du projet ISITE-BFC sur le site BFC. Si le projet était confirmé par ce jury, le bénéfice des fonds PIA ISITE-BFC serait acquis sans limitation de durée, soit une moyenne de 8,75 M€ par an.

Les actions du projet ISITE-BFC sont organisées dans 6 Workpackages :

- WP 1 : équipe de coordination et de suivi,
- WP 2 : recherche,
- WP 3 : formation,
- WP 4 : projets conjoints ISITE-BFC / Industries,
- WP 5 : service d'accueil international et promotion d'UBFC à l'international,
- WP 6 : image UBFC et campus numérique.

L'allocation des fonds ISITE-BFC est répartie en deux grandes catégories :

- fonds alloués sur la base d'AAP internes au consortium ISITE-BFC : WP2, WP4 et un sous-ensemble d'actions du WP3,
- fonds alloués par décisions du COFIL sans requérir d'expertises extérieures : WP1, WP5, WP6 et un sous-ensemble d'actions du WP3.

La répartition du budget sur la base des appels à projets internes est résumée dans le tableau ci-dessous. Il n'y aura plus d'AAP interne avant le passage devant le jury international.

Budgets alloués aux projets sélectionnés par AAP internes au consortium (k€) par le COPIL ISITE-BFC	AAP1	AAP2	AAP3	TOTAL
	2017	2018	2019	
Masters en langue anglaise	1 700	675	1 050	3 425
MOOC	25			25
Projets avec 28 entreprises partenaires dont 20 en BFC	1 209	1 901	2 400(a)	5 510
Projets Blancs	600	2 100		2 700
Projets Interdisciplinaires	600	450		1 050
Projets Emergents (reconfiguration des projets blancs et interdisciplinaires)			1 200	1 200
Grants individuels pour chercheurs juniors d'UBFC avec engagement de soumission à l'ERC	900	720		1 620
Grants individuels pour chercheurs seniors d'UBFC avec engagement de soumission à l'ERC		1 200	800	2 000
Tenure Tracks : Grants individuels de 3 ans pour chercheurs recrutés sur le marché international avec engagement de soumission à l'ERC par le lauréat et engagement de publication d'un poste permanent par un membre du consortium ISITE-BFC dans les 3 ans.		900	4 050(b)	5 850
Recrutements de « Joint Professor » à temps partiel (« double appointment scheme ») senior réputés qui chacun encadrera (coach) la soumission d'au moins 2 ERC par des chercheurs juniors employés par l'un des membres du consortium ISITE-BFC		600	600	1 200
<b>TOTAL</b>	<b>5 034</b>	<b>9 846</b>	<b>10 100 (a,b)</b>	<b>23 680 (a,b)</b>

(a) = montant exact dépend des négociations en cours avec les entreprises partenaires.

(b) = montant exact dépend du nombre de recrutements qui auront abouti.

### **Bilan des actions 2019**

Tous les WPs ont été actifs en 2019. Les projets lauréats des AAP1 et AAP2 étaient actifs en 2019. Ceux de l'AAP3 ont démarré à partir de septembre 2019. Cependant, le taux d'exécution du budget ISITE-BFC reste à un niveau trop bas.

### **Perspectives 2020**

L'enjeu principal en 2020 sera de rattraper le retard pris sur le taux d'exécution des dépenses.

- Fonds alloués sur la base d'AAP internes au consortium ISITE-BFC : Les budgets de tous les projets lauréats des AAP internes doivent rester ouverts en 2020. Hormis 2 international Junior Fellowships (Tenure Tracks) qui resteront ouverts jusqu'en 2021, les projets de recherche relatifs aux WP2 et WP4 lauréats des AAP1 et AAP2 devront être terminés en 2020, à savoir : 18 projets blancs, 7 projets interdisciplinaires, 12 projets conjoints ISITE-BFC/ Industries, 7 UBFC Junior Fellowships, 3 UBFC Senior Fellowships, 1 international Coach Fellowship. Le projet MOOC (WP3) sera également

terminé en 2020 ainsi que le soutien aux écoles doctorales sous la forme de bourses de thèses. Les 16 masters UBFC en langue anglaise (WP3) seront financés en 2020, 2021 et jusqu'août 2022. Les projets lauréats de l'AAP3 seront également ouverts en 2020 et au-delà : 3 UBFC Senior Fellowships, 7 projets conjoints ISITE-BFC/industries, 6 International Junior Fellowships (Tenure Tracks), 1 International Senior Fellowship, 1 International Coach Fellowship.

- Fonds alloués sur la base de décisions du COPIL sans requérir d'expertises externes : toutes les lignes budgétaires relatives aux WP1, WP5 et WP6 doivent être ouvertes jusque fin 2022, de même que le sous-ensemble d'actions du WP3 relatifs aux alliances internationales (thèses), aux mobilités entrantes et sortantes des étudiants et au projet Alumni.

#### 4.4. Le NCU RITM-BFC

Le PIA « NCU RITM-BFC » (11 158 000 € sur 10 ans) a pour objectif d'expérimenter des modèles de formation innovants, présentant un caractère fortement structurant et de mesurer l'efficacité des actions mises en œuvre, en lien avec le développement des recherches, en particulier dans le domaine des sciences de l'éducation appliquées à l'enseignement supérieur.

Depuis la signature de la convention attributive d'aide signée par l'ANR en juin 2018, 3 versements ont été effectués : 1 004 220 € en septembre 2018 puis 400 000 € et 604 220 € en 2019.

Pour rappel, les 6 leviers de transformation emblématiques de RITM-BFC sont les suivants :

- levier 1 : Dispositifs pour une meilleure orientation et réussite à l'entrée dans le supérieur,
- levier 2 : Intégration de parcours différenciés, ouverts sur la société,
- levier 3 : Renforcement des liens formation-recherche,
- levier 4 : Valorisation de l'engagement pédagogique de l'enseignant,
- levier 5 : Acculturation et développement de la formation tout au long de la vie.
- levier 6 : L'Accélérateur de la transformation pédagogique en BFC (ATP-BFC).

Parmi les actions principales mises en œuvres par l'équipe opérationnelle, nous pouvons noter :

- la signature de l'accord de consortium en juin 2019 par l'ensemble des établissements membres et l'ANR ;
- la publication de 2 appels à projets (AAP) et 2 appels à candidatures (AAC) en juin 2018 :
  - **AAP Recherche réussite étudiante** qui a pour objectif de contribuer au développement des travaux de recherche sur les conditions et les déterminants de la réussite étudiante.
  - **AAP Nouvelles pratiques pédagogiques**, principalement dédié aux pratiques pédagogiques pour les étudiants/élèves du premier cycle de l'enseignement supérieur. Des initiatives **liées au développement des compétences sociales ont été financées** par le PIA Talent Campus.
  - **AAC Résidences pédagogiques** qui vise à donner, au niveau de la formation et de l'innovation pédagogique, le temps et les moyens d'initier un projet, de le développer, de le diffuser, via une décharge/délégation de services accordée sur



un semestre au maximum une fois tous les cinq ans par enseignant, soit l'équivalent de 96hTD.

- **AAC Immersion FTLV** (*expérimentation à l'uB*) pour le développement de la Formation Tout au Long de la Vie à l'université.
- l'organisation d'un séminaire intitulé "RITM'ez vos talents" en juin 2019 à Dole afin de permettre la rencontre entre porteurs de projets innovants soutenus par le dispositif, futurs porteurs et personnes intéressées.

### Perspectives 2020

Au regard des avancées, il est prévu le recrutement en 2020 d'un ingénieur pédagogique afin de renforcer le levier 6.

Sont prévus également :

- la possibilité d'inviter un professeur permettant d'enrichir les réflexions autour de l'innovation et de la recherche et d'accueillir un-e stagiaire pour l'accompagnement des projets ;
- le lancement de l'AAP3 en janvier 2020 via une plateforme numérique UBFC ;
- la poursuite des ateliers thématiques qui porteront sur l'évaluation et la pérennisation d'une action et/ou projet ;
- l'organisation d'un évènement / séminaire à destination des porteurs de projets et autres acteurs RITM-BFC ;
- la participation au 31<sup>e</sup> Congrès de l'Association Internationale de Pédagogie Universitaire (AIPU) à Québec en mai 2020 afin de présenter les travaux menés dans le cadre de RITM-BFC ;
- la centralisation des relevés de dépenses des établissements membres afin de préparer la collecte de l'ANR pour les dépenses de l'année 2019 ;
- la mise en place des conventions de reversement qui permettra l'activation des leviers et projets pour la prochaine rentrée universitaire 2020-2021.

	<b>Dépenses (€)</b>
Equipe projet	237 237
Fonctionnement	77 966
Petit Investissement	1 000
Total hors frais de gestion	316 203
Frais de gestion (8%)	9 486
Reversements aux établissements (dont 5% de frais de gestion)	441 000
<b>Dépenses 2020 RITM-BFC</b>	<b>757 203</b>

#### **4.5. L'école universitaire de recherche EIPHI**

La Graduate School EIPHI est une école universitaire de recherche construite autour de 10 Masters en anglais et deux écoles doctorales et couvrant 5 domaines de recherche à savoir : physique mathématique et leurs applications, énergie, sciences informatiques,



systèmes et structures intelligentes et sciences des matériaux. EIPHI a pour objectif de former les futurs cadres supérieurs de l'innovation et de la recherche pour le monde industriel et scientifique. Créer un lien fort entre la formation et la recherche et inculquer l'interdisciplinarité sont les objectifs majeurs d'EIPHI.

La gouvernance d'EIPHI se compose d'un Comité de Direction Exécutif (CoDirEx), qui comprend les directeurs de département et de laboratoire de la Graduate School (FEMTO-ST, ICB, IMB), d'un comité d'animation de la formation (CAF) formé des responsables des Masters EIPHI et des écoles Doctorales (SPIM et Carnot Pasteur) et d'un comité d'animation recherche (CAR) qui se compose d'une vingtaine d'enseignants et de chercheurs. Le Comité de Pilotage (CoPil) coordonne l'ensemble en veillant à ce que les moyens demandés par ces instances soient mis à disposition.

En 2019, le budget gouvernance de 22 k€ a été consommé à 100% sur des actions de communication (site web, brochure, salons étudiants, publications), de missions à l'international et d'événements liés aux instances.

Au niveau formation, un budget de 280 k€ a été alloué aux 10 Masters afin de financer la mise en place d'openlabs/fablabs, de bourses de mobilité entrantes et sortantes, du tutorat, du mentorat, ou bien encore pour des chercheurs invités de renommée internationale. Sur l'année académique 2018-2019, 156 k€ ont été engagés dont près de 30 k€ l'ont été sur la Fondation de coopération scientifique BFC sur la période juin à mi-novembre 2018 en attendant que les fonds soient mis à disposition à UBFC. Le budget formation 2019-2020 commence à être engagé avec une forte demande en investissement. Les contrats tutorats et emplois étudiants pour l'accueil des étudiants internationaux sont les principaux engagements pas encore consommés sur 2018-2019. EIPHI devrait avoir consommé 70% (UBFC et FCS BFC) du budget formation sur 2018-2019.

Le budget Recherche qui s'élève en moyenne à 760 k€/an a permis sur l'année académique 2018-2019 de financer à travers des appels à projets 9 thèses, 6,5 post-docs pour un montant total de 380 k€.

Les appels à projet région ont permis d'obtenir un effet levier de 4 avec cette année un budget recherche de 2 300 k€.

### Perspectives 2020

La gouvernance d'EIPHI propose une augmentation du budget de 65 k€ financé par les frais de gestion du PIA afin de pouvoir assumer non seulement le déploiement de l'alumni et le renforcement du dispositif d'accueil des étudiants internationaux mais également pour mettre en place un plan de communication au niveau national via l'Etudiant (page web, salons, web press ....) en vue d'accroître la notoriété d'EIPHI. Enfin, la mise en place d'un Comité d'Orientation stratégique (COS-EIPHI) cette année et d'une cérémonie de remise de diplôme vont aussi nécessiter des ressources supplémentaires.

Les dispositifs Formation mis en œuvre en 2019 seront reconduits en 2020.

En outre, il a été décidé de répondre à l'appel à projet région 2020 en cofinancement d'une enveloppe ANR EIPHI (800 k€). L'objectif est de maintenir un effet levier de 4 et donc d'atteindre un budget total de 3 200 k€. En parallèle, une enveloppe de 400 k€ supplémentaire a été validée pour mettre en place un appel à projet interne centré sur l'international et l'inter-disciplinarité dont les points d'ancrage seraient à la fois la formation et la recherche. L'objectif de cet appel à projet est de construire un réseau de Graduate School au niveau international.



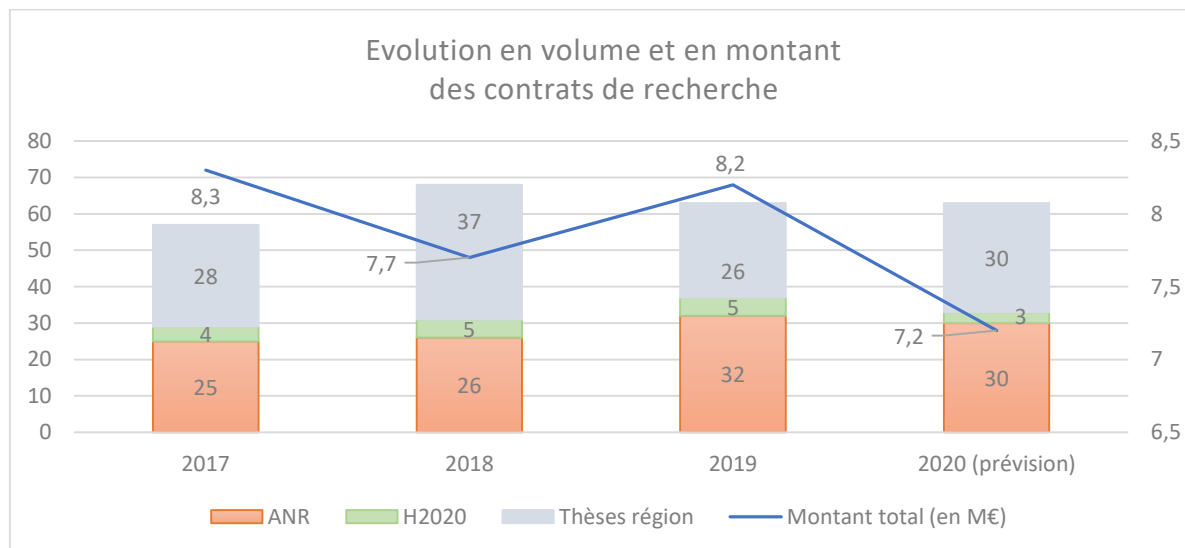
Compte-tenu du plan d'action prévisionnel envisagé par EIPHI, le budget 2020 est le suivant :

	Dépenses (€)
Personnel	762 547
Fonctionnement	468 500
Investissement	81 500
Total hors Frais de Gestion	1 312 547
Frais de Gestion 8%	105 004
Dépenses 2020 EUR EIPHI	1 417 551

#### 4.6. Les contrats ANR, Région, H2020 et FEDER

Conformément au contrat de site, UBFC a pour mission de porter les contrats de recherche ANR et européens des 50 laboratoires du site (à l'exception de ceux portés par les organismes nationaux cotutelles lorsqu'il s'agit des UMR et à l'exception des ERC ou des Marie Curie sortants dont le porteur est un personnel d'un établissement membre).

En comptabilisant les 32 nouveaux contrats ANR qui sont entrés en phase de contractualisation en octobre 2019, UBFC porte à ce jour 86 projets ANR pour un montant total de 4,8M€.



Le nombre de projets obtenus depuis 2017 étant en légère hausse, nous pouvons estimer qu'UBFC obtiendra au minimum une trentaine de projets en 2020. Ces derniers devraient générer environ 120k€ de dépenses, réparties entre des recrutements de contractuels de recherche entre octobre et décembre 2020 ainsi que le paiement de frais de fonctionnement liés au démarrage des projets ANR (kick off). Par ailleurs, 2020 sera

marquée par l'arrivée à échéance de certaines conventions ANR ayant démarré en 2017 (une phase de reporting scientifique et financier jusqu'alors non expérimentée par UBFC).

En outre, le nombre annuel de projets **H2020** portés par UBFC est relativement stable (4 en 2017, 5 en 2018 et 5 en 2019). La dernière vague de contrats obtenus par UBFC, qui devrait générer 1,6M€ de recettes sur les 43 mois à venir, concerne les laboratoires de recherche suivants : Biogéosciences, ICB, FEMTO-ST, ELLIAD ERCOS, Le2i (devenu ImVIA, LIB, CIAD), IMB et FC LAB Research.

En 2019, la **Région** a maintenu son soutien fort à UBFC à travers sa politique volontariste dans le domaine de l'ESR et de la recherche d'excellence traduite dans l'axe 2 du SRESRI orientation 4 « le soutien à ISITE-BFC au travers des projets de recherche ». Ainsi, la Région a lancé plusieurs appels à projets Recherche, principalement en vue de cofinancer les PIA ISITE-BFC, LipSTIC, EIPHI et a financé 26 thèses réparties sur plusieurs dispositifs Région (7 projets d'amorçage, 7 projets d'envergure et 12 projets d'excellence).

Dès l'été 2019, la Région et UBFC ont travaillé de concert pour mettre au point un dispositif d'« AAP ISITE 2020 » visant à renforcer les PIA ISITE-BFC, LabEx LipSTIC et EUR EIPHI (enveloppe estimée à 3,4M€).

En ce qui concerne le programme **FEDER** actuellement en vigueur (PO FEDER Bourgogne 2014-2020), l'étude détaillée des premiers projets FEDER soumis à UBFC en cofinancement de projets ISITE, ANR, Région ou EIPHI a révélé qu'UBFC ne disposait pas de l'ensemble des prérequis techniques et financiers permettant une prise en charge optimale des projets FEDER. Il a donc été décidé de ne retenir que deux projets, BioCAIR (335 k€ sur 36 mois) et HoST-110 et de soumettre des demandes de subvention venant uniquement en cofinancement de postes RH (thèses, postdocs, ASI, etc.).

Le projet HoST-110 déposé par UBFC en septembre 2019 et trois dossiers pluriannuels FEDER (cofinancement RH) actuellement en cours de finalisation ne devraient cependant pas générer de dépenses en 2020.

Les dépenses pour 2020 pour l'ensemble de ces projets peuvent être estimées comme suit :

Dépenses 2020	PERS	FON	INV	Total
H2020	1 189 879	623 868	220 076	2 033 823
FEDER	135 107	205 325	0	340 432
ANR	2 471 211	1 289 580	494 782	4 255 573
PIA	31 692	19 000	54 000	104 692
Région (dont thèses)	2 677 045	25 000	/	2 702 045
JCE	375 822	/	/	375 822
ICE	441 667	55 000	0	496 667
Autres financeurs	90 000	60 000	/	150 000
<b>Total dépenses</b>	<b>7 412 423</b>	<b>2 277 773</b>	<b>768 858</b>	<b>10 458 654</b>

#### 4.7. La Plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie

Portée par UBFC, la plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie a été lancée en 2018 et rassemble près de 70 équipes de recherche, réparties sur l'ensemble du territoire français, pour moitié rattachées aux sciences médicales et pour moitié aux SHS. Ses missions s'articulent autour de 3 principaux axes : faciliter la dynamique de réseau et les collaborations interdisciplinaires, soutenir la recherche et la formation et contribuer à la structuration et à la valorisation de la Recherche.

Grâce au soutien du MESRI (+50k€ en 2019) et de la Fondation de France, la plateforme a pu mettre en œuvre les actions suivantes :

- renforcement de l'équipe opérationnelle (2,4 ETP, prochainement localisés à la MSHE, Besançon), constitution du bureau et du conseil scientifique (30 membres issues de sociétés savantes des disciplines impliquées dans la recherche sur la fin de vie) ;
- publication d'un site internet fin octobre 2019 et élaboration d'un annuaire national des chercheurs (300 chercheurs identifiés) dans le domaine des sciences médicales / paramédicales et SHS ;
- multiplication des partenariats et des rencontres stratégiques avec le MESRI et les conseillers Recherche et Santé de Monsieur le Président à l'Élysée mais également avec 18 institutions (INCA, AVIESAN / IRESP, Institut Longévité et vieillissement - ILVV, Réseau Suisse de Soins Palliatifs, ATIH, CNAM, ADEF Résidences, Commission sur les soins de fin de vie, Gouvernement du Québec, Délégation générale du Québec à Paris, Réseau québécois de recherche sur la fin de vie, Région BFC, INSERM, DRESS, FUND-IT, Observatoire des Sciences et Techniques / HCERES, Fonds pour les Soins palliatifs, Société française de soins palliatifs) ;
- organisation et implication dans des événements d'envergure : Universités de la Recherche 2019, ateliers et webinaires (open meeting de la Plateforme au congrès européen de soins palliatifs (EAPC) à Berlin), Congrès national de la Société Française de Soins Palliatifs à Paris en Juin 2019.
- développement des relations internationales initiées en 2018 (Cicely Saunders Institute du King's College à Londres, Réseau québécois de recherche sur la fin de vie, etc.).

Pour l'année à venir, la plateforme prévoit dans les grandes lignes le plan d'action suivant :

- gouvernance : définition des thématiques de recherche prioritaire par le COS, réflexion sur l'avenir de la plateforme (la question du statut, de l'avenir de la plateforme et de la pérennité des postes au-delà des 3 ans pour lesquels UBFC porte la Plateforme doit avoir trouver une réponse) ;
- développement d'outils d'aide à la décision : répertoire national des projets de recherche, étude bibliométrique pour quantifier la production scientifique française dans le domaine de la fin de vie et son positionnement au niveau mondial ;
- mise en œuvre d'un plan de communication scientifique annuel ;
- mise en place de bourses de stage Franco-Québécoises, participation au congrès européen de soins palliatifs (EPAC) 2021, congrès de l'EAPC mai 2020 à Palerme, SFAP juin 2020 à Strasbourg, McGill 2020 en octobre à Montréal, poursuite des collaborations avec le King's College.

Le tableau suivant présente les recettes et les dépenses prévisionnelles de 2020. Les dépenses 2020 sont en partie financées par le reliquat sur les recettes constatées en 2019 et non consommées.

<b>Recettes</b>	<b>2020</b>
MESRI	50 000 €
Fondation de France	20 000 €
DGOS - Plan national pour les Soins palliatifs	-
<b>Total</b>	<b>70 000 €</b>
<b>Dépenses</b>	
Equipe projet	136 000 €
Fonctionnement	38 000 €
<b>Total</b>	<b>174 000 €</b>
Frais de gestion	13 920 €

#### **4.8. Le Pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique Bourgogne Franche-Comté**

Il vise, à la fois, à favoriser les rapprochements entre les équipes académiques, mais également à rendre possible les collaborations et les transferts de connaissances entre, d'une part, les enseignants-chercheurs et chercheurs et, d'autre part, les décideurs et acteurs de santé, ces derniers étant nombreux et diversifiés : professionnels mais également élus, citoyens, etc. Il s'agit d'associer le monde académique et le monde des opérateurs, décideurs et acteurs de santé.

Le bilan 2019 du pôle régional gouverné par un Comité stratégique avec l'appui d'un Comité scientifique et d'orientation est marqué par :

- au niveau recherche : le soutien financier à plusieurs projets (à travers un AAP annuel), l'établissement du panorama des équipes de recherche régionales ;
- une démarche appuyée d'un réseautage régional : participation au Comité stratégique ERRAMS (Équipe Ressource Régionale en Appui aux Maisons de Santé), Fédération des MSH, ORS, Ireps, France Assos Santé, GIRCI Est...
- des actions relatives à la formation : Université d'été francophone en santé publique (SP) ; participation à la formation en SP des Infirmières en pratiques avancées ; interface avec l'École des hautes études en santé publique au sujet du Master SP (Parcours Périnatalité, Management et Pédagogie).
- des actions de communication : séminaire inaugural, plaquette de présentation, newsletter, colloque Institut de recherche en santé publique/Institut national du cancer, Journées nationales de la Fédération nationale des maisons et pôle de santé ; AG de l'Association santé éducation et prévention sur les territoires Franche-Comté Bourgogne (ASEPT) et la co-organisation de manifestation (séminaire de recherche interdisciplinaire sur la coordination des soins de proximité avec le Laboratoire d'économie de Dijon).

Pour l'année à venir, le Pôle prévoit :

- une réflexion sur l'évolution à moyen et long terme du Pôle (statut, équipe, financement) ;

- le lancement de l'AAP 2020 et animation de plusieurs groupes de travail (formation, périnatalité, santé-environnement, bases de données...);
- la co-organisation d'évènements : rencontres grand public et ateliers avec les MSH, séminaire pair-aidance avec l'ARS, 17<sup>ème</sup> Université d'été francophone en santé publique, rencontre nationale avec les Pôles SP d'autres régions ;
- la mise en place d'un site internet dédié.

<b>Recettes</b>		<b>2020</b>
<b>ARS</b>		164 000 €
<b>Région</b>		64 000 €
<b>Total</b>		<b>228 000 €</b>
<b>Dépenses</b>		
<b>Equipe projet</b>		117 000 €
<b>Fonctionnement</b>		92 760 €
<b>Total hors frais de gestion</b>		<b>209 760 €</b>
Frais de gestion		16 780 €

## 5. LE NUMÉRIQUE

### Préambule

Conformément à ses statuts, UBFC doit coordonner la politique numérique du site en lien avec celles des établissements membres.

Dans les faits, les actions dans le champ du numérique s'effectuent à deux niveaux :

- *'local'* ou *'propre'*, qui concerne le bouquet de services numériques offerts aux utilisateurs du Siège, mais aussi à l'extérieur, dans les différentes unités des établissements (gestionnaires de laboratoire, acheteurs, porteurs de projets), dans les écoles doctorales, et à l'international (exemple : experts reviewers étrangers évaluant les projets ISITE),
- *'fédéral'*, se traduisant par la co-définition d'axes stratégiques numériques de site inscrits dans un Schéma Directeur du Numérique UBFC, et le co-développement de référentiels et plateformes mutualisées, le tout au sein d'une gouvernance numérique à faire vivre.

Cette année a été marquée par :

- l'absence de VP numérique UBFC pour assurer cette gouvernance (pilotage du COPIL Num, liaison inter-établissements),
- et la très forte sollicitation du service numérique UBFC *local* pour les besoins croissants du Siège (outils métier, configurations diverses liées aux recrutement/départ/déménagement d'agents, installation de personnels dans la villa Bouchard à Dijon, migration de personnels à la MSHE de Besançon, etc.).



Dans un contexte d'urgence et de forte pression liées au plan d'action des membres, une première version aboutie du Schéma Directeur du Numérique (SDN) a été rédigée en juillet 2019 par un groupe de travail composé des DSI des principaux établissements. Ce travail a été piloté par le Directeur à la Transition Numérique de l'UTBM et la Directrice du Numérique de l'uB.

Les enjeux de coopération et de moyens autour de ce SDN sont majeurs pour permettre une saine orchestration de sa déclinaison opérationnelle sur le long terme.

### 5.1. Revue des actions de 2019

L'année 2019 a vu la poursuite de la construction d'un système d'information *socle* pour le siège administratif d'UBFC. Déployer les services numériques de base aux usagers du Siège, en résumé informatiser l'administration UBFC, est resté effectivement une priorité, qui plus est *difficile* à honorer, tant les besoins d'un établissement fédéral de ce type sont vastes et l'équipe informatique locale en place sous-dimensionnée.

La consolidation du service numérique d'UBFC apparaît plus que jamais nécessaire afin d'assurer le bon fonctionnement de l'établissement, ainsi que sa pleine capacité à répondre aux enjeux numériques de la communauté. Dans ce domaine, plus que dans n'importe quel autre, la subsidiarité est à privilégier. L'appui sur l'expertise des établissements membres est en effet primordial.

Deux projets stratégiques inscrits au SDN ont été finalisés dans leur développement et mis en production :

- une Plateforme de gestion des Appels à Projets multi-catégorielle (*PAAP*),
- le *portail* web institutionnel UBFC avec cartographies formation et recherche embarquées (vitrine centralisée d'accès aux formations et aux laboratoires du territoire BFC, avec redirection vers les sites web des établissements correspondants pour les inscriptions).

La **PAAP** a été utilisée avec succès et a permis de dématérialiser l'intégralité du workflow de l'AAP 3 d'ISITE : dépôt de projets, évaluation en ligne par les reviewers, ranking et reporting automatisés pour le SAB (Scientific Advisory Board), et le COPIL final.

Le **portail web *ubfc.fr*** a quant à lui été mis en service et la diffusion de la cartographie des formations qui y est rattachée est à présent imminente.

Outre ces deux outils, voici une liste des principaux projets numériques qui ont abouti en 2019 :

- mise en place, avec le service juridique, d'un vote électronique pour tous les étudiants doctorants via une plateforme certifiée (élections CAC et conseils des écoles doctorales),
- déploiement d'une application de gestion des inventaires et des immobilisations comptables,
- internalisation du processus de paie et des outils informatiques afférents,
- mise en place d'une usine à sites web déclinés avec une charte graphique et fonctionnelle commune UBFC pour les ED, masters internationaux, et projets structurants,

- mise en place des outils et procédures permettant l'organisation de Conseils électroniques,
- mise en place d'outils de création de questionnaires/enquêtes en ligne.

Sur le plan de l'infrastructure système/réseau locale, et du support sur la suite logicielle Cocktail, une convention nommée '*Opérateur Numérique*' bilatérale entre le siège d'UBFC et l'UFC a également été rédigée et est en cours de signature : elle permettra de mettre en lumière et formaliser les services numériques actuellement rendus par l'UFC au profit du siège d'UBFC.

## 5.2. Les actions prévues en 2020

Sur le plan interne, la trajectoire suivie est de continuer d'outiller au mieux le Siège au travers des actions suivantes :

- maintenance des équipements (visioconférence, automates) des salles audiovisuelles,
- gestion du parc PC, copieurs, imprimantes locales, réseau filaire & Wi-Fi, téléphonie fixe & mobile, sécurité,
- informatisation de la gestion du patrimoine,
- améliorer l'assistance, dépannage et support utilisateur, au moyen d'outils et de méthodes,
- poursuite de l'installation de serveurs virtuels : évolution de l'intranet, dématérialisations, etc.

Une liste de nouveaux projets vient s'ajouter :

- le MESRI vient d'allouer à UBFC une enveloppe de 622 k€ afin d'engager les travaux d'interconnexion régionale et les aménagements du data center labellisé qui seront répartis entre le projet réseau pour 400 k€ et le complément d'équipement de la tranche 1 pour 222 k€,
- poursuite des développements de la PAAP pour les filières de projets RITM-BFC et EIPHI,
- informatisation du workflow de paie,
- développement d'un outil d'instruction des projets, notamment ANR et H2020,
- dématérialisation des courriers,
- déploiement d'un outil de gestion du temps.

Sur le plan stratégique, il s'agit de dégager suffisamment de capacité d'intervention pour, en étroite collaboration avec les établissements membres, traiter les projets fédéraux qui irrigueront l'ensemble de la communauté.

A ce titre, l'accompagnement dans la création du service dat@UBFC sera un des grands chantiers de 2020.

Par ailleurs, le référentiel commun des personnels et la fédération de services autour de la carte Pass'UBFC restent à poursuivre par les établissements membres, UBFC n'intervenant qu'en coordination plutôt qu'en développement propre sur ces périmètres.

Le projet de développement du datacenter régional devra également faire l'objet d'un suivi.

Enfin, la convergence des systèmes d'information des établissements membres mentionnée dans le SDN, en particulier sur la sphère financière, devra être étudiée par le

siège UBFC à l'occasion de choix d'application (existante/à mettre à jour ou à acquérir), au même titre que chaque autre établissement membre, sur un plan pluriannuel.

En termes de dépenses, hors projet Data Center, les dépenses d'investissement numérique sont imputées sur l'enveloppe ISITE-BFC numérique, à hauteur de 111 k€, les dépenses d'exploitation courante (cotisation Cocktail, datacenter Euclide 25 bisontin, charges diverses), représenteront 156 k€ pour 2020, et relèveront du fonctionnement général d'UBFC.

## 6. LA COMMUNICATION

La communication au sein d'UBFC occupe une fonction transversale au service des projets et des acteurs, mais c'est également une compétence coordonnée inscrite dans les statuts d'UBFC, au service de l'ensemble de la communauté. UBFC doit être visible et intelligible sur les plans régional, national et international. La visibilité et le sentiment appartenance sont inscrits dans les engagements et les jalons de la trajectoire du projet d'envergure ISITE-BFC. C'est également dans ces mêmes termes que nous avons obtenu le soutien de la Région en 2016. La Région Bourgogne-Franche-Comté poursuit son aide, en permettant à UBFC d'employer un contrat à durée déterminée sur une mission de communication scientifique.

La stratégie de communication est liée à la stratégie politique, c'est un outil au service de la trajectoire. En 2019 et jusqu'en avril 2020, l'absence d'équipe dirigeante (Président et vice-présidents) ne permet pas de conduire une stratégie de communication au-delà des engagements fixés fin 2018. Il est proposé de poursuivre les engagements notamment ceux liés aux projets structurants et d'assurer la pérennité d'outils internes et transversaux et d'attendre une nouvelle gouvernance pour réaliser de nouveaux projets de communication reflète de la stratégie politique souhaitée.

En 2020, les priorités de la communication d'UBFC, se concentreront sur la promotion et la visibilité du site enseignement supérieur recherche et innovation de Bourgogne-Franche-Comté avec toujours le souci d'une communication plus intelligible. L'évaluation d'UBFC devant le jury international I-SITE à l'autonome 2020 constituera un enjeu majeur, la communication se concentra ainsi sur cet enjeu.

Dépenses		Recettes	
Image et appartenance	130 000	Fonctionnement UBFC	30 000
Communication scientifique	10 000	Projets structurants (ISITE-BFC, RITM-BFC, PNRFV)	155 000
Communication interne	8 000		
Outils presse	7 000		
Développement site web et réseaux sociaux	30 000		
<b>Total dépenses</b>	<b>185 000</b>	<b>Total recettes</b>	<b>185 000</b>



## **DÉLIBÉRATION**

**Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir débattre de ces orientations dont la mise en œuvre sera traduite au budget initial de l'Etablissement.**